



NON A LA DESTRUCTION DU SERVICE PUBLIC DES FINANCES !

Combien de fermetures d'écoles, de bureaux de poste, de centres de secours ont entraîné ensuite la disparition des commerces de proximité ? Et comment assurer l'attractivité d'un village quand tous les services ont déserté ?

Maintenant, c'est au tour des Finances Publiques.

Le « nouveau réseau de proximité » dans l'Aude envisage en effet la fermeture de 6 nouvelles trésoreries : Bram, Cuxac-Cabardès, Durban-Corbières, Leucate, Peyriac-Minervoises et Quillan.

Alors que 15 trésoreries ont déjà fermé dans l'Aude depuis 11 ans. A la place Maison de Service au Public (MSAP) qui ont démontré leur inutilité.

Les trésoreries de Castelnaudary, de Lézignan-Corbières et le Service des Impôts des Entreprises de Limoux seront transformés en une simple antenne avant fermeture inéluctable. Lorsque transformation en antenne, il n'y a en effet pas d'accueil quotidien du public, pas de comptable public attiré et une suppression par simple décision du Directeur.

A la place des trésoreries, les désormais fameuses Maisons France Service (MFS) : CPAM, CAF, Pôle Emploi, impôts, justice....

Il s'agit avant tout d'une épicerie administrative, un service public low-cost à la charge des collectivités, alors même que celles-ci vont voir leurs recettes grevées par la perte de la taxe d'habitation et la baisse des dotations.

Aucun agent des Finances publiques ne sera en effet présent de façon permanente dans ces MFS : il s'agira simplement de visioconférence ou de prise de rendez-vous.

De plus, 3 centres industriels de traitement des mandats, des titres et de la comptabilité. (Carcassonne, Narbonne, Limoux) seront mis en place. Aucun conseil ne pourra y être délivré. Les délais de paiement vont s'aggraver inévitablement au détriment des PME et TPE, principales bénéficiaires de la commande publique.

Pour les cadres, la Direction a créé une nouvelle fonction : conseillers aux décideurs locaux. Ils l'étaient déjà (les comptables) !

Le motif de la Direction pour cette destruction est simple : le manque de conseil aux collectivités alors que taux de satisfaction des collectivités suite à analyse financière est proche de 100 % et que les élus ont participé massivement aux journées d'action en septembre octobre visant à défendre le maintien des trésoreries de proximité.

Pour la Direction, si la trésorerie est supprimée à Bram, c'est que la comptable ne fait pas son travail ; si la trésorerie est supprimée à Cuxac-Cabardès, c'est que la comptable ne fait pas son travail, etc..

L'objectif sous-jacent est évident : soumettre les cadres puisque désormais la décision d'affectation par la Direction locale se fera à la tête du client, les plus dociles auront une place satisfaisante, les autres iront là où l'on voudra bien les mettre.

A ce sujet, il convient de s'interroger sur les nouvelles modalités de recrutement des cadres sur des postes à profil avec recrutement au choix de la Direction locale : par exemple, pour le SIP de Narbonne et le SIE de Carcassonne, les prétendants devront fournir un CV à la Direction.

Ces méthodes seront bientôt généralisées : d'abord les comptables de la gestion publique puis bientôt à tous les chefs de service dans un proche avenir.

Puis externalisation vers l'URSSAF des missions de recouvrement fiscales (voir à ce sujet le rapport Gardette) : l'article 76 de la loi de transformation de la Fonction Publique stipule que lorsqu'une activité est transférée à une personne morale de droit privé ou à une personne morale de droit public gérant un service public industriel et commercial, des fonctionnaires exerçant cette activité seront détachés d'office auprès de l'organisme d'accueil.

Le but de ce « nouveau réseau de proximité » est patent :

- Pour les usagers, il s'agit de ne plus les accueillir aux Finances Publiques. Ils devront utiliser Internet même si 30 % d'illectronisme ou recourir à des centres d'appels surchargés (voir centre de contact de Carcassonne).

- Pour les collectivités, elles seront contraintes d'opter pour une gestion en agence comptable, à leurs frais bien entendu. Compte-tenu du fait que le conseil n'existera plus dans les Services de Gestion Comptable, que les délais de paiement s'allongeront exagérément et que les taux de recouvrement baisseront. Ensuite, il sera très aisé de supprimer les trésoreries du secteur public local restantes.

- Pour les agents, ils effectueront des tâches parcellisées, un travail inintéressant dans des centres industriels. Une mobilité forcée, y compris pour les cadres, sera organisée.

Quant aux déplacements forcés pour les agents ne pouvant ou ne voulant déménager pour rejoindre leur nouvelle affectation, ils devront accomplir entre 50 et 80 kilomètres par jour.

Pour les chefs de service, ils sont désormais rendus responsables des politiques menées par la DGFIP et leurs fondés de pouvoir locaux.

Pour la Direction locale, s'ils n'arrivent plus à assurer les missions (du fait des baisses d'effectifs, de l'absence de moyens informatiques et budgétaires), c'est qu'ils ne savent pas s'organiser, ni manager, ni proposer des simplifications...

Cette culpabilisation des cadres par la Direction est inadmissible. Elle justifie ensuite la destruction de nos missions qu'est le « nouveau réseau de proximité ».

Il y a aujourd'hui un réel risque de syndrome France Télécom à la DGFIP : sur les six derniers mois, nous recensons 10 suicides, dont deux sur le lieu de travail (un chef de poste à Longwy et un agent à Yvetot) et trois tentatives de suicides, dont deux sur le lieu de travail.

Le taux de suicide aux Finances Publiques s'élève à 22 pour 1 000 (14,9 pour mille en France) : + 8 points.

Un des motifs principaux des suicides sur le lieu de travail, c'est, nous le savons désormais, les réorganisations de postes et services suite à restrictions budgétaires et donc baisse des effectifs, entraînant l'impossibilité d'assurer les missions de service public.

Il y malheureusement un intolérable déni de l'Administration qui incrimine toujours les causes externes au travail (dépression, problèmes personnels).

Nous refusons le syndrome France Télécom aux Finances Publiques : 57 suicides entre 2003 et 2010 du fait de fermetures d'agences, de la transformation de fonctionnaires en contractuels, de jargon grotesque back-front office, d'une mobilité forcée imposée, de la perte de la notion de service public, l'utilisateur devenant un client.

Soit les mêmes politiques que le « nouveau réseau de proximité » aux Finances Publiques...

Le « nouveau réseau de proximité » c'est un préalable à la disparition des Finances Publiques : disparition des trésoreries puis ensuite disparition des services des impôts (fusionnés avec l'URSSAF, voir rapport Gardette)

Comment alors lutter efficacement contre la fraude fiscale qui coûte entre 80 à 100 milliards d€ ?

Depuis la présentation du « nouveau réseau de proximité » en juin, le maintien de la Paierie Départementale a été acté grâce à mobilisation des élus, des usagers et des agents.

Cette mobilisation a vocation à se poursuivre tant que le projet n'aura pas été abrogé.

Lors de la votation organisée en novembre, 95 % des agents se sont prononcés contre le « nouveau réseau de proximité ».

Les revendications de l'intersyndicale sont claires :

1- Maintien de l'ensemble des trésoreries du département : pas d'antennes mais des trésoreries avec pleine compétence et un comptable public à sa tête.

2- Réunion dans chaque canton d'une commission avec des représentants des usagers, des élus locaux et des agents des Finances Publiques pour décider de la place du service public des finances.

Ce que veulent les agents, les élus et les usagers est simple : le retrait du plan de « nouveau réseau de proximité » et que les décisions soient désormais prises par les intéressés (élus, agents, usagers) et non des technocrates destructeurs du service public.

Nous ne discuterons pas, nous ne négocierons rien tant que ce projet sera maintenu !

Non au « nouveau réseau de proximité » !

Non à la destruction du réseau des Finances Publiques autois !

Vive le service public des Finances !